



Couleurs Classes

La lettre d'information des Classes de découvertes de l'Association Nationale Temps Jeunes

Edito

éducaville, c'est important

Dans l'actualité préoccupante des statistiques des accidents de la route, l'Association Nationale Temps Jeunes s'est déjà mobilisée pour encourager, dès le plus jeune âge, les fondements éducatifs qui permettront aux citoyens usagers de la route de mieux se conduire.

Notre Association a créé depuis plusieurs années de nouvelles formules de colonies de vacances et de classes de découverte, permettant déjà à des centaines d'enfants de se familiariser, dans un cadre ludique et pédagogique, à la conduite d'une mini-voiture.

De vrais engins que l'on apprend aussi à entretenir (avec atelier mécanique pour comprendre comment marche un moteur à explosion, le système de freins etc...) avec l'aide de moniteurs brevetés d'Etat pour intégrer les règles de sécurité.

Ce développement s'est traduit par la construction d'un premier «Village Sécurité», à Luc en Diois (Drôme) conçu à l'échelle des enfants, et inauguré en 1999 avec Madame Jacqueline MENNESSIER, Conseillère Technique auprès du délégué interministériel à la Sécurité Routière, et visité par Mme BUFFET, Ministre de la Jeunesse et des sports.

Ce concept, unique en France, a dynamisé le centre de vacances de Luc en Diois. Aujourd'hui, face au succès et dans un contexte de prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité d'un «continuum éducatif» dans l'école primaire nous inaugurons un deuxième site en région lyonnaise.

Avec le concours d'acteurs locaux de la Sécurité Routière (Françoise BRUN, directrice d'école, ex chargée de mission Sécurité Routière à l'Education Nationale et Renée GROZ, enseignante de la conduite et de la Sécurité Routière, ex conseillère technique à la préfecture du Rhône) et en partenariat avec la M.A.E. (Mutuelle d'Assurances des Elèves) est née «EDUCAVILLE»: mini-ville pour citoyens conducteurs.



la mini ville Educaville

Elle est aménagée dans un espace spécifique aux portes de Lyon:

le centre d'accueil du Merlo à Oullins .
Propriété de l'Association Nationale Temps Jeunes, ce centre comprend, outre le siège administratif, une unité d'hébergement (avec salles d'activités et de restauration) ouvert sur un parc communal de plusieurs hectares.

Cet espace à vocation pédagogique constitué à l'échelle des enfants comprend :

- Une piste.
- Des voitures, à essence et électriques (échelle 1/2) qui fonctionnent comme celles des adultes (accélérateur, freins, vitesses...)
- Des bâtiments symboles du patrimoine du Grand Lyon (Fourvière, les Gratte-Ciel, Maison des Canuts) sont complétés par des bâtiments institutionnels (une mairie, une poste, un commissariat, une banque...).

Leur construction s'appuie sur un partenariat avec le Lycée Professionnel du Bâtiment de Bron et ses différentes sections : Maçonnerie, topographie, ...

Il s'agit de recréer un univers conforme à la réalité quotidienne.



Les objectifs pédagogiques liés à l'éducation routière.

Après avoir reconnu le site, les élèves seront amenés à se responsabiliser, par l'échange, le jeu et le déplacement collectif (à pied, en 2 roues ou en voiture) face aux risques représentés par les déplacements en milieu urbain, ce qui leur permettra de :

- Apprendre la route comme un espace à partager
- Mieux connaître et respecter les règles du code de la route.
- Découvrir la fragilité du piéton et de l'usager 2 roues
- Intégrer une nouvelle image sociale de la voiture
- Connaître et comprendre le fonctionnement des véhicules
- Savoir donner l'alerte et réagir en cas d'accident.



Les objectifs pédagogiques liés à l'apprentissage d'une citoyenneté active.

Une telle démarche s'inscrit dans l'apprentissage plus large de la responsabilité.

L'éducation à la citoyenneté permet l'affirmation des droits mais aussi la prise de conscience des devoirs.

D'aucuns ont déjà traduit cette idée sous une appellation fort pertinente : «La formation du citoyen usager de la route».

Au delà de la finalité d'apprentissage d'une conduite responsable, les moyens mis en œuvre doivent surtout permettre d'apprendre à bien... se conduire.

La notion de mini ville (comme celle de village à Luc en Diois) revêt à elle seule une importance essentielle et se veut, par le choix des bâtiments et de leur implantation, un véritable outil pédagogique où l'on pourra concrétiser l'exercice de la responsabilité.

C'est en introduisant le jeu de rôles pour des déplacements individuels et collectifs, à pied, à 2 roues ou à bord d'un véhicule motorisé, que l'on pourra amener les enfants à se responsabiliser face aux risques que représente la circulation ou l'utilisation d'un engin à moteur.

Nous pouvons dès lors considérer cette installation comme un moyen d'éveil à la conscience des devoirs et des droits, préliminaire à l'exercice de la citoyenneté, d'autant que s'apparente à l'automobile, une forte image de reconnaissance sociale et d'expression de la liberté individuelle.

le fonctionnement

Le Public.

Cette mini ville comme à Luc en Diois, s'adresse aux élèves de court moyen. Les ateliers sont organisés en fonction des âges.

En période scolaire, nous accueillons des classes sous la forme de journées d'intervention.

Pendant les vacances, le site fonctionne en centre de vacances.

La structure peut accueillir jusqu'à 35 élèves.



L'encadrement.

L'animation est assurée au minimum par un animateur(trice) titulaire du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) et deux animateurs(trices) diplômés BAFA et titulaires du permis de conduire.

Des intervenants professionnels (M.A.E., forces de l'ordre, etc) pourront ponctuellement compléter cette équipe.

L'équipement à disposition.

- La mini ville «Educaville» sur une surface de 2 000 M2.
- Une salle informatique équipée pour permettre l'acquisition de savoirs à l' aide de C.D. Rom (ex:Anastase, apprend-moi la rue).
- quatre véhicules à essence et un électrique équipés des mêmes fonctions que les véhicules «grandeur nature» et d'un embrayage automatique.
- Une bibliothèque / vidéothèque sur le thème de la sécurité routière et de la citoyenneté.
- D'autres moyens de déplacement (vélos, rollers...).



L'organisation pratique.



- Chaque classe est scindée en deux groupes, un sur la mini ville, l'autre en classe par séance d'une ou deux fois 1h30 consécutives.
- Le cycle de base comprend cinq journées à Educaville entrecoupées de 8 à 15 jours, rythme qui permet de poursuivre le travail en classe.

Celui-ci peut-être adapté au projet de chaque enseignant.